

## La flexibilité continue pour l'équipe de VSD

### Congés de Noël

Lors des dernières négociations sur les congés 2107, l'accord prévoyait pour les salariés le positionnement de la 5<sup>ème</sup> semaine (5 jours ouvrés ou 6 jours ouvrables) du mardi 26 décembre 2017 au vendredi 2 janvier 2018.

A savoir que la direction annonce cette semaine, lors de discussion sur le prochain avenant à l'accord sur le VSD :

- 2 dimanches obligatoires dans le mois au lieu d'1 (système 2)
- 2 samedis obligatoires dans le mois au lieu d'1.

Mais pour les salariés en VSD qu'en est-il ? Nous avons donc posé la question lors du CE ordinaire de septembre ;

- **Quels jours seront positionnés pour la 5<sup>ème</sup> semaine de congés payés ?**

**Du 23 décembre au 2 janvier inclus 2018**

### Transports

- Les salariés de l'équipe de VSD qui auparavant étaient transporté lorsqu'ils étaient en équipe de doublage, devraient théoriquement percevoir la prime de transport, au même titre que les salariés qui ont fait le choix de ne pas utiliser les transports collectifs.

**Il faut que chaque salarié informe sa hiérarchie, la régul. se fera sur la fiche de paie du mois d'octobre.**

- La direction annonçait à certains salariés l'existence de bus pour venir travailler en VSD, or dans différentes agglomérations ce n'est pas le cas. Certains salariés, ne sont pas en possession du permis de conduire, ils se voient contraints de prendre le train, ce qui génère plus de frais que ce qui était prévu pour les familles.

**La CGT a donc demandé qu'une prime exceptionnelle de déplacement soit mise en place pour les salariés en VSD, notamment pour les salariés habitant très loin, ce que la direction a refusé. Encore une fois, se sont les salariés qui payent les frais de la flexibilité mise en place par la direction.**

### Et le 11 novembre ?

Lors des dernières réunions des DP, la direction annonce que la journée du samedi 11 novembre, sera une journée obligatoirement travaillée, sans majoration.

Pourtant, au titre d'un jour férié, les salariés devraient avoir le choix de venir travailler ou non.



**Ce n'est pas ce qu'a décidé la direction, puisque les salariés n'auront pas le choix de venir travailler.**

**Encore une fois les salariés vont subir les choix de la direction, au détriment de leurs vies privées.**

**Concernant la majoration de cette journée, la direction annonce lors du CE ordinaire de septembre, que les salariés seront payés 2 fois 100% + 50%.**

## Caristes en Danger !

Lors du CHSCT extraordinaire du 18/09/2017, la direction annonce une baisse d'effectif à CPL. En effet, **700 salariés seront rattachés aux unités de montage et ferrage**, seuls les quais jusqu'au prélèvement du cross dock resteront CPL mais pas indéfiniment. **La direction ne cache pas sa volonté de sous-traiter cette activité à l'avenir.** Pour la CGT, nous voyons clairement où la direction veut en venir, vider CPL avant la soi-disant usine du futur. La vidéo sur le projet était assez criante de vérité pas un cariste sur les bords de ligne. Cela nous pose de réelles interrogations, en cas de manque de personnel sur la ligne de montage, il y a fort à parier que le cariste ou le tractoriste devienne monteur.



## Carton rouge au CHSCT Ferrage

Le respect des règles ! Qui n'a jamais entendu cette expression venant des dirigeants de l'entreprise ? Et bien lors d'un CHSCT, la direction qui réinvente les règles au fil des séances de travail et de réunion, c'est permis d'en sortir une nouvelle, **le match nul gagnant**. Ce qui pourrait peut-être arranger certains sur un plan sportif, mais dans l'entreprise ça n'existe pas ! L'inspecteur du travail vient de dresser un procès-verbal à la direction du ferrage en ce sens, en rappelant un basique quand le vote se traduit à 3-3, cela s'appelle une égalité, et donc le Danger Grave et Imminent n'est pas levé et c'est à l'inspecteur du travail de trancher.

## Du nouveau à la CGT de Sochaux

Voici le nouveau secrétariat de la CGT PSA site de Sochaux. Elu lors de notre dernier congrès d'août 2017.



**Anthony Rué**  
Délégué Syndical  
TB  
Emboutissage



**Jérôme Boussard**  
Secrétaire Général  
TB  
Emboutissage



**Aurore Metais**  
Secrétaire  
TB  
CPL Montage



**Patrick Poirot**  
Secrétaire  
Horaire de Journée  
Belchamp



**Michel Seguin**  
Trésorier  
Retraité  
VIGS

## CE ordinaire de septembre

Encore des séances supplémentaires pour les salariés. **Nous avons rappelé à la direction que nos weekends sont faits pour profiter de la famille, pour nos activités sociales et culturelles ou sportives.** La CGT demande aussi que les heures supplémentaires soient payées dans leur intégralité, et donc la suppression des compteurs de modulation.

Calendrier octobre / novembre							
	Système 1		Système 2				DSS
	TA	TB	TA	TB	TN	VSD	
1 octobre 2017					X (rappel)		
7 octobre 2017	X 6h - 12h		X 6h - 12h				X 5h21 - 12h
14 octobre 2017		X 6h - 12h		X 6h - 12h			
21 octobre 2017	X 6h - 12h						X 5h21 - 12h
28 octobre 2017		X 6h - 12h					
1 novembre 2017 (hors modulation collective)	X		X	X	X		



**C'est pour toutes ces raisons que la CGT a émis un avis défavorable au CE de jeudi.**